

# RPI du Pays d'Exmes

Silly en Gouffern, Le Bourg St Léonard, Exmes

## Compte rendu du troisième Conseil d'école Année scolaire 2012/2013

*Le mercredi 22 mai 2013*

*Présidente : Mme Séverine Thouin*

*Secrétaire : Mme Sonia Mouton*

*Personnes présentes : voir feuille d'émargement*

### **1) Projet d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2013**

Pour le 23 mai, nous devons faire remonter à l'inspection le projet d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2013.

Le report en 2014 de la mise en œuvre de la réforme a bien été pris en compte.

Cependant, pour la rentrée scolaire prochaine, nous devons mettre en place :

- 24 heures d'enseignement / semaine pour l'ensemble du groupe classe,
- 1 Heure d'Activités Pédagogiques Complémentaires (qui remplacerait l'aide personnalisée),
- 1 Heure 30 de pause le midi.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront assurées par les enseignants. Elles serviront :

- à apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages,
- ou à accompagner le travail personnel des élèves,
- ou encore à organiser une activité prévue par le projet d'école.

Les enseignants proposent de les mettre en place après la fin de la classe, 30 minutes le mardi soir et 30 minutes le jeudi soir.

Concernant la pause du midi :

actuellement seule l'école du Bourg Saint Léonard a une pause d'1h30,  
la pause du midi à l'école d'Exmes est d'1h15,  
celle de l'école de Silly-en-Gouffern est d'1h20.

Selon les textes, les horaires des écoles d'Exmes et de Silly-en-Gouffern doivent donc être modifiés. Ceci implique un changement des horaires de car.

Selon Mme Garnier du service des transports au Conseil Général, aucun changement d'horaires de car ne pourra être effectué pour la rentrée 2013. Ceci pourra avoir lieu en 2014.

Le conseil d'école valide donc pour le projet d'organisation du temps scolaire à la rentrée 2013 :

- 1 heure d'Activités Pédagogiques Complémentaires par semaine répartie ainsi : 30 minutes le mardi soir et 30 minutes le jeudi soir.
- Pour la pause méridienne :
  - 1h30 pour l'école du Bourg Saint Léonardet ne pouvant pas modifier les horaires de car,
  - 1h15 pour l'école d'Exmes
  - 1h20 pour l'école de Silly-en-Gouffern.

## 2) Rentrée scolaire 2013/2014 :

### - Equipe enseignante :

Nous sommes dans l'attente des résultats du mouvement des enseignants.

## 3) Effectifs et répartition des élèves sur le RPI

### -prévision pour la rentrée de septembre 2013 :

Admission des 2 ans : les enseignants attendent mi-juin pour se prononcer. La décision se fera en fonction du nombre d'élèves inscrits en Petite Section.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif total par classe
Maternelle Bourg	0	5	7	13						25
CP-CE1 Bourg					11	6				17
<i>Effectif total au Bourg</i>										42
Maternelle Exmes	0	5	10	8						23
CE1-CE2 Exmes						8	10			18
<i>Effectif total à Exmes</i>										41
CE2-CM1 Silly							9	9		18
CM1-CM2 Silly								4	14	18
<i>Effectif total à Silly</i>										36
<b>Effectif total par niveau de classe</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>119</b>

### Critère retenus pour la répartition des élèves :

- Pour les maternelles : critère géographique en tenant compte du lieu d'habitation des parents mais aussi des nourrices.
- Pour les CE1 : un critère géographique, parfois pédagogique.
- Pour les CE2 : critère géographique mais aussi pédagogique.
- Pour les CM1 : critère pédagogique

## 4) Travaux et achat de matériel pour les écoles

Pour l'ensemble du RPI, les enseignants réitèrent la demande d'achat d'un second vidéo-projecteur à courte focale.

EXMES : remerciements pour l'installation des radiateurs dans la cantine.  
Il est signalé un problème de disjoncteur. Ceci sera à revoir avant l'hiver.

SILLY : Madame Lasseur indique que les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée seront remplacées pour la rentrée 2013 (ceci a déjà été effectué à l'étage).

Il est demandé par les enseignants que le contour du bac à sable soit réparé, qu'une bâche soit disposée sur le bac à sable de l'école (maintenue par des sacs de sable). Le sable pourra être ratissé par les élèves si l'école dispose d'un râteau.

LE BOURG : remerciements:

-à la mairie du Bourg Saint Léonard pour la peinture du couloir vers la classe des CP et la mise en place d'une nouvelle bâche sur le bac à sable.

- à M.Duval pour la réparation des vélos.

Il est demandé qu'une nouvelle vitre soit installée dans la classe de maternelle pour remplacer celle qui est cassée.

## 5) Spectacles et sorties

Les élèves du RPI vont participer à la kermesse organisé par l'APE le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Dans le cadre du projet d'école et du parcours culturel, nous effectuons pour cette année scolaire un travail sur les arts du spectacle vivant. Ainsi, tous les élèves du RPI participeront à un spectacle de fin d'année sur le thème des 6 continents. Cette représentation aura lieu dans la salle de cinéma de Gacé le vendredi 21 juin 2013 à 20h30.

SILLY : le 29 mars les élèves sont allés au théâtre au quai des arts à Argentan voir un spectacle musical de Pascal Péroteau.

- le 28 mai, ils feront la troisième et dernière manche du défi-maths au centre aéré d'Héloup.

- le 3 juin, ils iront à Asnelles faire une séance de char à voile le matin. L'après-midi ils iront visiter le musée d'Arromanches puis ils se rendront au cinéma circulaire.

EXMES et Le BOURG SAINT LEONARD:

- Le lundi 01 juillet, les élèves des 2 écoles iront au zoo de Jurques (en lien avec le travail sur les continents).
- Les élèves de CP rencontreront leurs correspondants de Fel, les élèves de CE1/CE2 rencontreront leurs correspondants de Chambois. Date à définir.
- Les élèves des 2 écoles iront visiter le Haras du Pin, la date est à définir.
- Le 14 juin les élèves de Grande Section iront en visite dans la classe de CP.
- Le 4 juillet, les futurs élèves de Petite Section seront reçus dans la classe de maternelle.

## 6) Questions diverses

Les délégués des parents d'élèves demandent :

- qu'un mot soit mis dans les cahiers de liaison afin de prévenir tous les parents de la date du conseil d'école (ainsi ils pourront faire passer leurs questions),
- que les informations administratives concernant le RPI soient mises sur le BLOG de l'école,
- que les enseignants fassent parvenir à l'Association des Parents d'Elèves, pour l'assemblée générale du 27 septembre, la liste des achats effectués avec l'argent versé par l'APE,
- que les enseignants puissent mettre en place des projets pour obtenir des subventions.